

FICHER 0 : CONSIGNES ADMINISTRATIVES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Transmission des documents administratifs

NATURE DES DOCUMENTS	A NOUS TRANSMETTRE PAR MAIL à adjudant.cpge@lyceenaval.org OBLIGATOIREMENT dans les 15 jours suivant la réception du mail	A nous remettre à la rentrée
<u>Certificat médico-administratif d'aptitude initiale</u> fait dans un service de santé des armées pour une intégration dans un lycée de Défense (https://lycee-naval.ac-rennes.fr/sites/lycee-naval.ac-rennes.fr/IMG/pdf/arrete_du_1er_avril_2022_relatif_aux_conditions_medicales_d_admission_dans_les_lde-5-3.pdf)	X	
1. <u>Renseignements administratifs LN 2024-2025</u>	X	
2. <u>Charte du correspondant</u> Uniquement pour Étudiant(e) mineur(e) - OBLIGATOIRE	X	
3. <u>Autorisation parentale : Régime d'internat et activités extra-scolaire</u> Uniquement pour Étudiant(e) mineur(e) - OBLIGATOIRE	X	
4. <u>Certificat de non contre-indication à la pratique du sport (en complément au certificat militaire d'aptitude)</u> A faire remplir par le médecin traitant- OBLIGATOIRE	X	
5. <u>Autorisation parentale de soins</u> Uniquement pour Étudiant(e) mineur(e) - OBLIGATOIRE	X	
6. <u>Demande d'accès CIN et Réservation déjeuner Parents pour le 22 08 2024 (2 parents Max)</u>	X	
7. Charte du comportement et de civilité		X
8. Contrat d'éducation lycée de la défense		X
9. Droit à l'image		X
10. Fiche de renseignements Cellule incorporation (Ne pas oublier de joindre : RIB + copie carte vitale + acte de naissance + copie JDC (n° identifiant défense à nous communiquer))		X
11. Accusé de réception du règlement intérieur <i>Le règlement intérieur 2024-2025 est en cours de révision et vous sera présenté rapidement.</i>		X
Divers : - Copie R/V couleur de la carte d'identité / Copie complète du livret de famille / Carnet de santé - 4 photos d'identité couleurs (attention à la coupe de cheveux et au rasage) - Attestation d'assurance scolaire + attestation mutuelle + attestation de droits de l'assurance maladie		X

Informations complémentaires

Les sorties à l'extérieur du CIN Brest ne seront pas autorisées le premier week-end suivant la rentrée pour l'ensemble des étudiants de premières années (MPSI, PCSI, CPES).

Pas de stationnement de véhicule d'étudiant le 1^{er} mois à l'intérieur du site militaire

FOURNITURES À PRÉVOIR

- Tenues de sport tous temps (1 survêtement sera porté le temps de percevoir le trousseau Marine) et 2 paires de basket de bonne qualité.	
- Affaires de toilette et serviettes	
- 2 cadenas - Lampe frontale (avec pile) – Gourde - Sac de couchage - Tapis de sol – Sac à dos pour le sport	
- Cinq cintres	Assez rigides avec porte-pantalons pour porter les effets de la tenue uniforme
- 3 ou 4 paires de chaussettes noires	Pas trop épaisses (4 paires sont fournies avec le trousseau)
- 1 blouse blanche	Pour les TP physique-chimie
- Affaires scolaires	Feutres Velléda, Classeurs, cahiers, copies simples, doubles, 1 ramette de papier A4, etc...
- Tenues civiles	Mais ne vous chargez pas trop (armoire moyenne) car vous serez habillés en tenue militaire toute la semaine.

Un système de lingerie est mis en place pour le lavage des effets du trousseau :

Une fois réceptionné, le trousseau complet est numéroté par notre lingère, qui attribue à chaque élève un numéro ;

- Le lundi et le jeudi, un ramassage du linge sale est effectué, le linge partant à la blanchisserie le lundi revient le jeudi et celui ramassé le jeudi revient le lundi suivant. En ce qui concerne le linge civil, une laverie automatique avec des jetons payants est accessible, avec des créneaux dédiés au Lycée Naval, sur le site du CIN.

Le linge de lit est fourni :

- Housse de matelas, oreiller, taie d'oreiller, draps, couvertures et couvre-lit sont fournis ;
- Un échange draps sales/draps propres est effectué toutes les 2 semaines.

Programme de la rentrée du 22/08/2024 pour MPSI/PCSI/CPES

09h00 à 10h05 : Accueil des étudiants et des parents suivant ces créneaux de présentation à l'aubette du CIN (**Ne pas se présenter, ni stationner devant l'aubette en dehors de son créneau**) :

8h50/9h15=> Étudiants de MPSI (A l'aubette à 8h45)

9h20/9h45 : Étudiants de PCSE (A l'aubette à 9h15)

9h50-10h05 : Étudiants de CPES (A l'aubette à 9h45)

=> *Vérification des identités à l'aubette du CIN ;*

=> *Véhicule à stationner sur le front de mer du LN côté terrain de sport (en épi) ;*

=> *Préparer valises et sacs pour fouille réglementaire avant de rentrer dans le bâtiment du LN ;*

=> *Administratif (Appel, badge provisoire, paiement repas parents, versement fonds particuliers...) dans le Hall Tourville et ventilation des étudiants dans les internats.*

10h45 : Appel étudiants et parents Hall Tourville pour transit vers salle Molière

11h05/12h10 : Mot d'accueil du Commandant du CIN et conférence de M. le Proviseur en salle Molière pour tous étudiants et parents.

12h15-13h00 : Déjeuner étudiants et famille au restaurant CIN (**Attention: Parents et étudiants ne se reverront plus à l'issue du déjeuner**)

13h15 : Appel de tous les étudiants Hall Tourville aux ordres des gradés Compagnie.

13h15-15h10 : Conférence Santé, assistante sociale, CPE et professeurs au profit des parents uniquement en salle Molière.

15h15/15h30 : **Départ obligatoire des parents.**

CORRESPONDANCE

Adresse Postale de l'étudiant :

Nom, Prénom, Classe
BCRM BREST
CIN Lycée Naval
CC300
29240 BREST CEDEX 9

Adjudant et gradés Compagnie CPGE/BTS LN :

Du lundi au jeudi de 8h à 17h, vendredi de 8h à 16h.

Adresse mail : adjudant.cpge@lyceenaval.org

Bureau de la Vie Scolaire :

Du lundi au vendredi de 7h à 21h30, samedi de 7h à 19h (**fermé le dimanche**)

Adresse mail : cinbrest.ln.bvs@gmail.com

Téléphone : 02 98 22 90 32

Conseiller Principal d'éducation

Mme Marin Isabel (CPGE/CPES):

Adresse mail : isabel.marin@lyceenaval.org

Téléphone : 02 98 22 90 66

Secrétariat du Proviseur :

Adresse mail : secretariat@lyceenaval.org

Du lundi au jeudi de 8h à 17h, vendredi de 8h à 16h.

Officier de Permanence LN :

Pour toutes les urgences (périodes de cours)

24/24H, 7/7j à enregistrer : **06 71 90 92 82**

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Année scolaire 2024/2025****(A remplir sous Word avant signature)**

ÉTUDIANT			
Qualité *	Mr / Mme		
Nom			
Prénoms			
Date et lieu de naissance			
Classe *	CPES – MPSI – PCSI – MP – PSI – BTS 1– BTS 2		
N° CNI ou Passeport		Date de validité	
N° Sécurité Sociale		NID (Si JDC Faite)	
Adresse du domicile habituel			
Code postal du domicile habituel			
Commune du domicile habituel			
Gare la plus proche du domicile			
N° de téléphone portable personnel			
Adresse mail personnelle			
Nom et ville du lycée d'origine			
RESPONSABLES LEGAUX ET FINANCIERS			
Qualité *	M / Mme	M / Mme	M / Mme
Nom			
Prénoms			
Liens de parenté *	Père / Mère Beau-père / Belle-mère Tuteur / Tutrice Responsable Fiscal	Père / Mère Beau-père / Belle-mère Tuteur / Tutrice Responsable Fiscal	Père / Mère Beau-père / Belle-mère Tuteur / Tutrice Responsable Fiscal
Responsable Légal	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
Profession (Si militaire, préciser l'Armée)			
Responsable Financier *	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
Adresse du Domicile (Si différent étudiant)			
Code postal du domicile			
Commune du domicile			
N°Tél. Fixe Personnel			
N°Tél. Portable Personnel			
Adresse Mail Personnelle			

DÉFINITION DU RESPONSABLE FINANCIER : Le ou les responsables financiers sont la ou les personnes auxquelles la régie du Lycée naval va adresser les différentes factures et/ou appels à paiements. Ce ou ces responsables peuvent être différents du ou des responsables légaux.

* : Rayer les mentions inutiles ; ** : Si possédé

Date :

Signature de l'étudiant majeur ou du responsable légal et financier (si mineur)



DÉSIGNATION ET CHARTE DU CORRESPONDANT

ETUDIANTS MINEURS DES CLASSES PRÉPARATOIRES

Année scolaire 2024-2025

La désignation d'un correspondant, par le(les) représentant(s) légal(aux) de l'étudiant mineur, est OBLIGATOIRE lorsque la famille est domiciliée au-delà d'un temps de ralliement fixé à 2 heures.

Le correspondant établit un lien privilégié entre l'étudiant et sa famille. Son rôle s'inscrit pleinement dans l'accompagnement pédagogique et éducatif développé par la communauté scolaire du lycée naval. Il doit pouvoir rallier le CIN en moins de 2 heures.

Aussi, le correspondant s'engage à accueillir l'élève :

- en cas de maladie,
- en cas d'exclusion temporaire,
- pendant les week-ends ou courtes périodes de très basse activité (lors de fermeture totale du lycée ou/et du CIN) s'il ne peut retourner au domicile familial,
- les week-ends prolongés.

Le correspondant s'assure que l'élève se rend bien chez lui et s'engage à prévenir le lycée naval dans le cas contraire. L'élève n'est plus sous la responsabilité de l'établissement lorsqu'il est chez son correspondant.

Le correspondant peut être amené à signer les demandes d'autorisation d'absence ponctuelle de courte durée, en accord avec les parents (sortie scolaire, culturelle et sportive, une absence de courte durée). Dans son rôle d'intermédiaire de proximité entre la famille et le lycée, il tient régulièrement informé le lycée et la famille. Mais il n'est en aucun cas habilité à signer les documents concernant l'orientation (fiches de liaison, dossiers d'enseignement supérieur...) ni les autorisations de voyages pédagogiques (à l'étranger, stage sportif, TILD, ...).

La famille et le correspondant s'engagent à prévenir immédiatement le lycée de tout changement (situation, coordonnées, ...). **Cette charte prend fin dès la majorité de l'étudiant(e).**

Monsieur, Madame père/mère/tuteur
de l'élève (prénom-nom)..... Classe.....

DESIGNÉ comme correspondant

Monsieur, Madame.....

Adresse.....

Numéros de téléphone : domicile

professionnel

portable

Parenté éventuelle avec l'étudiant :

EN PLEIN ACCORD AVEC EUX, COMME CORRESPONDANT DE MON FILS / MA FILLE.

Fait à....., le

Fait à....., le

Les parents/le tuteur

Le correspondant



ÉTUDIANT MINEUR - AUTORISATION PARENTALE

Année scolaire 2024-2025

Régime d'internat des étudiants **Mineurs uniquement**

AUTORISATION PERMANENTE POUR LE LUNDI, MARDI ET JEUDI

NB : Les étudiants sont autorisés à sortir à partir de la fin des cours ou fin des colles (17h15 au plus tôt).

L'étudiant n'est pas autorisé à quitter le LN le lundi, mardi et jeudi en soirée.

L'étudiant est autorisé à quitter le LN le lundi, mardi et jeudi jusqu' à 19H00

maximum.

AUTORISATION PERMANENTE POUR LE MERCREDI

L'étudiant n'est pas autorisé à quitter le LN le mercredi après-midi.

L'étudiant est autorisé à quitter le LN le mercredi jusqu'à 22h 30 maximum.

L'étudiant est autorisé à quitter le LN le mercredi jusqu'au jeudi à 7h40 si découché.

AUTORISATION PERMANENTE POUR LES VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET FÉRIÉ

1 - LE VENDREDI

- Pas de sortie
- Sortie dès fin des cours
- Découché possible si pas de DS le samedi.

NB :

Retour 19h si DS le samedi ;

Retour 22h30 si pas de DS le samedi ;

Retour lundi 7h40 si découché.

2 - LE SAMEDI

- Pas de sortie
- Sortie autorisée dès 8h ou fin de DS
- Découché autorisé.

NB :

Retour 23h ou après 8h le dimanche ;

Retour lundi 7h40 si découché.

3 - DIMANCHE -JOURS FERIES

- Pas de sortie
- Sortie autorisée dès 8h
- Découché autorisé

NB :

Retour maximum à 21h30 ;
Retour lundi 07h40 si découché.

NB : Votre choix sera appliqué de manière habituelle, en cas de changement ponctuel à cette règle (changement de régime pour un weekend ou modification des horaires par exemple) vous devrez formuler une demande auprès de la compagnie ou des CPE avec un délai de 72 heures minimum en précisant les raisons ainsi que les coordonnées de la personne hôte.

Signature du représentant légal

Activités périscolaires et sorties encadrées le week-end (Mineurs uniquement)

Je soussigné(e)

Responsable légal (e) de l'élève

Né(e) le.....classe.....,

l'autorise à participer aux activités périscolaires, aux sorties encadrées le week-end.

Signature du représentant légal :

Certificat de non contre-indication à la pratique sportive

Fait à, le.....

Je soussigné(e),.....

Certifie avoir examiné ce jour :

M, Mme :

Né(e) :

Classe de :

Et n'avoir constaté aucun élément résultant de l'examen clinique de ce jour et concernant son état de santé actuel, ni dans ce qui m'a été révélé de ses antécédents, ne présente aucune contre-indication médicale pour la pratique des sports mentionnés ci-dessous, y compris en compétition :

- Athlétisme
- Badminton
- Cardio-training
- Course à pied
- Fitness
- Football
- Grimper de corde
- karaté
- Marche
- Musculation d'entretien
- Natation et activités aquatiques
- Rugby (hors 1ère ligne)
- Sports collectifs : basket-ball, hand-ball, volley-ball, foot-ball en salle, tennis ballon
- Surf
- Tennis
- Tennis de table
- Ultimate
- Yole
- Voile
- ParKours

Certificat remis en main propre pour faire valoir de ce droit

Visa du médecin traitant

SANTÉ I : AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS)

Je soussigné (e) :

Père, mère, tuteur (*) de l'élève (nom, prénom)

Né(e) le Âgé(e) de ans

Admis en classe de

- Autorise mon fils ou ma fille à consulter à l'antenne médicale du centre d'instruction naval (*)

Oui	Non
-----	-----

- Autorise les médecins de l'antenne médicale du centre d'instruction naval, à prendre en charge mon fils ou ma fille (consultation, prescription de médicament, prise de sang, vaccination en urgence ou examens complémentaires...) (*)

Oui	Non
-----	-----

- Autorise les psychologues du SLPA à recevoir en consultation à visée d'expertise et de thérapeutique mon fils ou ma fille (*)

Oui	Non
-----	-----

- Autorise les médecins de l'antenne médicale du centre d'instruction naval, à diriger mon enfant en consultation spécialisée à l'hôpital d'instruction de armées, dans le cadre d'une aptitude aux concours des écoles militaires, et que soient pratiqués les examens paracliniques nécessaires à cette détermination (*)

Oui	Non
-----	-----

- Autorise les médecins de l'antenne médicale du centre d'instruction naval, à faire hospitaliser mon fils ou ma fille et autorise qu'il ou qu'elle bénéficie le cas échéant de tout acte ou intervention chirurgicale justifié en cas d'urgence. Je demande que mon enfant soit dirigé vers : (*)
 - Hôpital d'instruction des armées
 - CHU de la Cavale Blanche / hôpital Morvan (pour les moins de 15 ans)
 - Autres :

Date :

Signature des deux représentants légaux :

(* : Rayer la mention inutile)

NB : la signature des deux représentants légaux est nécessaire. Si l'un des deux parents a été déchu de l'autorité parentale, joindre une copie de la décision judiciaire en faisant mention.

Dans les autres cas où il est impossible d'obtenir la signature de l'un des deux parents (parent décédé par exemple), joindre un document officiel justifiant de la situation ou bien un courrier qui explique l'impossibilité de l'autre représentant légal de signer l'autorisation.

SITE MILITAIRE donc MAX 2 ACCOMPAGNANTS AUTORISÉS (Sans dérogation)

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	n° DEPARTEMENT NATIONALITE	PERIODE DU	AU	ORGANISME EMETTEUR	OBSERVATIONS
					22/8/2024	1/7/2025	CIN BREST LN	Classe de l'étudiant
					22/8/2024 08h00	22/8/2024 15h30	CIN BREST LN	Accompagnant 1 (Préciser Père, Mère...)
					22/8/2024 08h00	22/8/2024 15h30	CIN BREST LN	Accompagnant 2 (Préciser Père, Mère...)

Si véhicule

IMMATRICULATION	MARQUE	MODELE	NOM CONDUCTEUR PRINCIPAL	PRENOM CONDUCTEUR	DATE DE NAISSANCE CONDUCTEUR	PERIODE DU	AU	ORGANISME EMETTEUR
						22/8/2024 08h00	22/8/2024 15h30	CIN BREST LN

FICHE DE RESERVATION DE REPAS POUR LE MERCREDI 22 AOUT 2024

Le Centre d'Instruction Naval propose que les parents des étudiants admis au Lycée Naval puissent déjeuner sur place le mercredi 23 Août à 12h00. Afin de respecter la logistique mise en œuvre ainsi que l'accueil qui vous est fait, il est demandé que les repas réservés soient réellement pris. Merci de votre compréhension.

Le repas est à NEUF Euros par accompagnant.
Les étudiants n'auront pas à payer leur repas.

Nom de l'étudiant : Prénom de l'étudiant :

Classe :

Nombre de personnes désirant manger au CIN:

(Maximum= 2 - Ne pas compter l'étudiant)

Prix total : X 9€ =

Vente et paiement des tickets repas "Accompagnants" durant les formalités d'embarquement - Merci de bien vouloir prévoir l'appoint.



ANNEXE IV

CHARTRE DE CIVILITÉ ET DE COMPORTEMENT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DU LYCÉE NAVAL

Le Lycée naval de Brest, est un organisme de la Marine nationale qui vise à l'excellence académique et à l'excellence éducative. Il cherche à développer les qualités physiques, intellectuelles et morales de l'élève. Il promeut les valeurs de la République et celles propres à la Marine.

La mise en pratique de ces valeurs :

- permet d'offrir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de chacun ;
- favorise le développement personnel de chacun et conduit à l'autonomie progressive et à l'engagement citoyen des élèves et étudiants ;
- favorise les rapports entre tous les acteurs de la communauté éducative (cadres militaires, enseignants, personnel civil et de soutien, surveillants, parents, élèves).

Pour cela, chacun doit connaître, s'approprier et appliquer les règles communes qui sont les conditions du « vivre ensemble ». Ainsi, tous les élèves du Lycée naval, ainsi que leurs parents ou responsables légaux doivent, à chaque début d'année scolaire, signer cette charte, signifiant pour les élèves leur engagement personnel à la respecter et pour les parents leur adhésion aux principes édictés.

LE RESPECT DE SOI

- **Mon comportement est digne** : je m'engage à me respecter, intellectuellement et physiquement. Je suis fier de mon état d'élève du Lycée naval. Je porte toujours une tenue soignée. Je veille à ce que ma coupe de cheveux, qui fait partie de ma tenue, soit conforme au règlement intérieur.
- je m'engage à une scolarité exigeante qui nécessite un investissement sans faille dans le travail. Je respecte l'organisation au sein du lycée. Elle est conçue pour faciliter la vie courante, et ainsi me permettre de me concentrer sur mon principal objectif : réussir mes concours ou mes examens en donnant le meilleur de moi-même et me préparer au mieux aux études supérieures.
- je m'engage à me construire une personnalité adulte et responsable, respectueuse de l'homme et de la femme, notamment en ne consultant pas des sites Internet immoraux ou illégaux, pornographiques, racistes, xénophobes ou sectaires.
- je m'engage à ne jamais me prêter à un quelconque jeu de soumission, lié ou non à des rituels.

LE RESPECT DES AUTRES

- je m'engage à respecter la tranquillité des autres élèves, à être courtois et poli afin de ne pas déranger mes camarades en chambres et dans les locaux communs. Les valeurs de respect, de travail et de camaraderie doivent m'imprégner : la qualité de la vie au lycée passe par des comportements dignes, responsables et harmonieux, y compris à l'occasion des actes les plus simples de la vie quotidienne ;
- je m'engage à respecter les horaires afin de ne pas faire perdre du temps à l'ensemble de la communauté. Par mon esprit d'équipe, j'aide mes camarades en difficulté, je mets mes capacités physiques, intellectuelles et morales au service des autres ;
- je m'engage à respecter autrui en mettant en œuvre 3 valeurs essentielles qui interdisent toutes sortes de discriminations : **la camaraderie** par laquelle je ferai preuve de compréhension et d'intelligence au service des autres ; **la tolérance** qui me conduira à respecter la religion, la culture, les idées et convictions d'autrui et **le respect mutuel** par lequel chacun vivra en harmonie avec les autres ;
- je m'engage à ne pas provoquer autrui en cherchant à imposer mes idées politiques, religieuses ou philosophiques mais, au contraire, à chercher à comprendre les idées des autres pour enrichir mes propres opinions au travers d'échanges respectueux ;
- je m'engage à exclure de mon comportement toute forme de harcèlement, brimade, soumission, discrimination et violence (psychologique, physique, sexuelle et morale), Je renonce en conséquence à céder à toute influence pouvant m'inciter à adopter des comportements inappropriés (coups d'épaule, insultes, actes dégradants et malveillance envers autrui...)
- je m'engage à appliquer et défendre le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons ;
- dans un climat d'estimes mutuelle, je m'engage à respecter les militaires, les professeurs, les SLD et le personnel civil, tout ce personnel travaillant à ma réussite. Je m'engage aussi à respecter le travail du personnel de soutien ;

- je m'engage à respecter l'image de mes camarades, en particulier sur internet et les réseaux sociaux en veillant à ne pas publier ce qui peut porter atteinte à leur réputation. Je suis conscient que j'encours des sanctions disciplinaires et des peines prévues par la loi ;
- je m'engage aussi à faire d'internet un usage académique intelligent et honnête en m'interdisant de copier systématiquement des informations et en citant mes sources.
- Je n'introduis, ne revends ni ne consomme aucune substance interdite sur le site.

LE RESPECT DU LYCÉE

- je m'engage en ma qualité d'élève du Lycée naval à respecter mon lycée en veillant à toujours donner la meilleure image de l'établissement par un comportement approprié et une tenue irréprochable, que ce soit au sein du CIN comme à l'extérieur. Je respecte la réputation de l'établissement et des personnes qui y servent.
- Je m'engage à m'investir dans les cérémonies et événements qui rythment la vie de la communauté du lycée. Je m'engage à en comprendre le sens.
- je m'engage à ne pas commettre de dégradation matérielle.
- je m'engage à ne jamais mettre en danger les personnes ou les biens, à respecter les règles de sécurité, à ne pas introduire ni utiliser du matériel interdit au lycée, à ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable compte tenu des conséquences graves sur la sécurité.

LA CONFIANCE ENVERS SOI-MÊME

- avec l'aides des adultes de l'établissement, j'apprends à avoir confiance en moi et à faire confiance aux autres, à m'ouvrir à un dialogue constructif et, conscient de ce que je peux apporter au bien commun, je donne le meilleur de moi-même.
- j'ai confiance dans les adultes qui m'encadrent. J'ai pleine conscience qu'ils sont là pour m'aider à devenir un adulte responsable.
- j'ai pour les plus jeunes une attitude de bienveillance et d'écoute, sans aucune idée de soumettre.
- je fais confiance au professeurs et cadres militaires pour leur enseignement académique et leur mission éducative, en entretenant une relation loyale et sans tromperie.
- j'ai confiance dans mes camarades avec lesquels je vis et travaille en bonne intelligence.

L'AMBITION POUR SOI-MÊME

- je m'engage à faire preuve de persévérance tant dans l'effort physique qu'intellectuel pour toujours donner le meilleur. Je ne crains pas l'inconfort ni la remise en cause, je cherche toujours à progresser.
- je suis conscient que je dois être moi-même un exemple pour les autres. L'abnégation et l'exemplarité étant des vertus de tout individu appelé à exercer des responsabilités, je dois les cultiver avec zèle et par là, faire face aux difficultés avec lucidité et *enthousiasme*.

L'AMBITION POUR LES AUTRES

- je souhaite aussi que mes camarades puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Je ne laisse pas un camarade commettre ce que j'estime être une erreur sans lui donner loyalement mon avis ;
- je respecte leur travail dans une saine émulation les uns envers les autres ;
- je cherche à être un bon exemple et je fais en sorte d'aider ceux qui en ont besoin.

Le/...../.....

Nom, prénom, signature :

L'élève ou l'étudiant,

Nom(s), signature(s) :

Le(s) représentant(s) légal (légaux),

APPENDICE II.1

CONTRATS D'ÉDUCATION ÉLÈVES MINEURS

[Élève admis dans un Lycée de la défense au titre de l'aide au recrutement]

1. IDENTITÉ DU SIGNATAIRE

Le représentant légal de l'élève : père, mère, tuteur¹

Nom :Prénoms :

N° INSEE ou Sécurité Sociale :

2. DÉCLARATION D'INTENTION

(à souscrire par le père ou la mère ou le tuteur)

Je soussigné(e)².....

Qualité³..... de l'élève².....

déclare en accord avec mon (ma) fils, fille, pupille¹ souhaiter pour lui (elle) une carrière d'officier dans les Armées ou les formations rattachées et l'orienter, à cet effet, vers une école de formation d'officiers de carrière à laquelle prépare le Lycée naval de Brest.

Si mon intention ou celle de mon (ma) fils, fille, pupille¹ venait à changer, je m'engage à en aviser le commandant du centre d'instruction naval de Brest, sachant que je ne pourrai demander son maintien dans l'établissement au-delà de l'année scolaire en cours.

3. DEMANDE D'EXONÉRATION

(à souscrire par le père ou la mère ou le tuteur).

Après avoir pris connaissance des articles R.425-1 à R.425-22 du code de l'éducation et des textes réglementaires pris en application de ces dispositions,

Je demande pour mon (ma) fils, fille, pupille¹:

Nom : Prénoms :

N° INSEE ou Sécurité Sociale :

l'admission au Lycée naval de Brest au titre de l'aide au recrutement des officiers, en application de l'article R.425-8 du code de l'éducation, et à être exonéré provisoirement des frais de trousseau et de pension.

Je reconnais savoir que l'exonération que je sollicite ne sera définitivement acquise que lorsque mon (ma) fils, fille, pupille¹:

Nom : Prénoms :

aura satisfait à l'une des conditions mentionnées à l'article R.425-21 du code de l'éducation.

Dans le cas contraire, les frais de trousseau et de pension deviennent exigibles et je m'engage à rembourser l'État du montant cumulé des sommes dues au titre des frais de trousseau et de pension, ainsi que de tout autre montant ou frais dont le remboursement serait exigible.

Fait à, le

Signature du (de la) fils, fille, pupille¹

Signature du père, mère, tuteur¹

Précéder la signature de la mention manuscrite "pour accord".

¹ Rayer la mention inutile

² Nom, prénoms

³ Père, mère ou tuteur

4. CONFIRMATION DU CONTRAT

(à souscrire par l'élève devenu majeur)

Je soussigné(e)¹..... né(e)

le.....majeur(e) depuis le.....

confirme les termes du contrat d'éducation mentionné précédemment signé le.....

par².....

et y souscris librement, me subrogeant volontairement et de mon plein gré à toutes les obligations du signataire initial de ce contrat.

Fait à....., le.....

(Signature)

¹
Nom, prénoms

²
Nom, prénom du représentant légal

APPENDICE II.2

CONTRATS D'ÉDUCATION « ÉLÈVE MAJEUR »

[Élève admis dans un Lycée de la défense au titre de l'aide au recrutement]

1. IDENTITÉ DU SIGNATAIRE

NOM :Prénoms :

Date de naissance :Sexe :

N° INSEE ou Sécurité Sociale :

2. DÉCLARATION D'INTENTION

1

Je soussigné(e)

déclare souhaiter faire une carrière d'officier dans les armées ou les formations rattachées, et m'orienter, à cet effet, vers une école de formation d'officiers à laquelle prépare le Lycée naval de Brest.

Si mon intention venait à changer, je m'engage à en aviser le commandant du centre d'instruction naval de Brest, sachant que je ne pourrai pas demander mon maintien dans l'établissement au-delà de l'année scolaire alors en cours.

3. DEMANDE D'EXONÉRATION

Après avoir pris connaissance des articles R.425-1 à R.425-22 du code de l'éducation et des textes réglementaires pris en application de ces dispositions.

Je demande à être admis (e) au Lycée naval de Brest au titre de l'aide au recrutement des officiers, en application de l'article R.425-8 du code de l'éducation, et à être exonéré(e) provisoirement des frais de trousseau et de pension.

Je reconnais savoir que l'exonération que je sollicite ne sera définitivement acquise que lorsque j'aurai satisfait à l'une des conditions mentionnées à l'article R.425-21 du code de l'éducation.

Dans le cas contraire, les frais de trousseau et de pension deviennent exigibles et je m'engage à rembourser l'État du montant cumulé des sommes dues au titre des frais de trousseau et de pension, ainsi que de tout autre montant ou frais dont le remboursement serait exigible.

Fait à....., le.....

(Signature)

AUTORISATION DE LA PERSONNE **MINEURE** FILMÉE OU PHOTOGRAPHIÉE QUANT À L'UTILISATION DE SON IMAGE

Année scolaire 2024/2025

ÉTUDIANT CONCERNE (« LA PERSONNE »)

Nom : Adresse :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Code Postal Ville.....

Adresse mail : Ecole, corps etc. (facultatif) :

PARENTS / REPRESENTANT LEGAL (**SI MINEUR**)

Nom : Adresse :

Prénom :

Adresse mail : Code Postal Ville.....

Nom : Adresse :

Prénom :

Adresse mail : Code Postal Ville.....

Merci de bien vouloir cocher les cases correspondant aux choix effectués.

J'autorise expressément la Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées à exploiter l'image du mineur concerné (« la Personne ») à titre gracieux dans les conditions d'exploitation énoncées en page 2.

Je m'oppose à l'exploitation par la Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées de l'image du mineur concerné (« la Personne ») dans les conditions d'exploitation énoncées en page 2.

J'autorise expressément l'exploitation de l'image du mineur concerné (« la Personne ») à titre gracieux **par un Tiers autorisé** par la Marine Nationale et plus généralement par le ministère des Armées (ex : sociétés de production, médias locaux et nationaux etc.) dans les conditions d'exploitation énoncées en page 2.

Je m'oppose à l'exploitation **par un Tiers autorisé** par la Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées (ex : sociétés de production, médias locaux et nationaux etc.) de l'image du mineur concerné (« la Personne ») dans les conditions d'exploitation énoncées en page 2.

Signatures des parents ou du représentant légal

à :

le :

Signature obligatoire du mineur de plus de 13 ans

à :

le :

Conditions d'exploitation

L'image de la Personne sera utilisée par la Marine nationale et plus généralement le ministère des Armées pour promouvoir l'image du ministère des Armées et de la Marine Nationale en particulier auprès du grand public, dans le cadre de la production et de la représentation d'images fixes (photographies ou extraits de vidéos) ou animées (vidéos), réalisée dans un but d'information, d'illustration ou artistique de l'école.

Ces images fixes ou animées pourront être exploitées seules et/ou montées et/ou intégrées et/ou associées à d'autres documents et pourront être reproduites, adaptées et communiquées directement ou, le cas échéant par l'intermédiaire d'un Tiers autorisé sur tous supports et selon tous modes d'exploitation connus ou inconnus à ce jour, notamment :

- Dans des revues, journaux, articles, reportages, brochures, affiches, kakémonos, plaquettes, prospectus, dossiers de presse, spots audiovisuels et plus généralement tous documents de communication, institutionnels ou non, sur supports physiques ou sous forme dématérialisée ;
- Sur les applications développées pour une diffusion par téléphonie mobile (Smartphone etc.) et écrans compagnons (tablettes numériques et écrans électroniques) ;
- Sur réseau numériques et tout serveur informatique en vue d'une communication au public par lecture en flux continu (streaming) avec possibilité de téléchargement via tout moyen et tout procédé actuel et futur notamment via les réseaux informatiques (internet, intranet), par téléphonie mobile (Smartphone etc.), écrans compagnons (tablettes numériques, écrans électroniques) ;
- Télévision ;
- Sur réseaux intranet et internet notamment :
 - internet « www.defense.gouv.fr » du ministère des Armées et de l'État en nommage (« gouv.fr »)
 - Le site internet www.colsbleus.fr ;
 - la plateforme vidéo gouvernementale (FIL GOUV – VIDEO) ;
 - dans les espaces éditoriaux internet placés sous la responsabilité du ministère des Armées en général et de la Marine nationale en particulier, notamment dailymotion, youtube, twitter, facebook instagram, et tout autre réseau social géré par le ministères des Armées ou la Marine nationale.
- Foires, forums, séminaires ou congrès.

La présente autorisation est concédée pour dix années à compter de la signature des présentes, pour le monde entier compte tenu de la nature intrinsèquement internationale de l'internet.

La Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées s'engagent à utiliser et à faire utiliser par le Tiers autorisé les images objets de la présente autorisation conformément aux usages prévus ci-dessus.

La personne accepte que son prénom et grade apparaissent à l'occasion des exploitations susvisées.

La Marine nationale et plus généralement le ministère des Armées et le Tiers autorisé disposent d'une liberté totale dans ses choix éditoriaux concernant l'exploitation de l'image (coupes, montages, graphismes) sous réserve du respect de l'image et de la dignité de la Personne et de ses proches.

La Marine nationale et plus généralement le ministère des Armées s'engagent à ne divulguer que les informations personnelles strictement nécessaires à la finalité de l'œuvre et protégeront l'identité de la Personne et de ses proches. Cette même exigence sera demandée par la Marine Nationale et plus généralement par le ministère des Armées au Tiers autorisé.

La Personne autorise la Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées à conserver et utiliser ces images fixes ou animées à des fins d'archivage conformément aux finalités prévues par la présente autorisation.

La présente autorisation est conférée à titre gracieux et sans contrepartie.



MINISTÈRE DES ARMÉES

AUTORISATION DE LA PERSONNE FILMEE OU PHOTOGRAPHIEE QUANT A L'UTILISATION DE SON IMAGE

Année scolaire 2024/2025

CONCERNE (« LA PERSONNE »)

Nom : Adresse :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Code Postal Ville.....

Adresse mail : Ecole, corps etc. (facultatif) :

.....

Merci de bien vouloir cocher les cases correspondant aux choix effectués.

J'autorise expressément la Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées à exploiter l'image du concerné (« la Personne ») à titre gracieux dans les conditions d'exploitation énoncées en page 2.

Je m'oppose à l'exploitation par la Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées de l'image concerné (« la Personne ») dans les conditions d'exploitation énoncées en page 2.

J'autorise expressément l'exploitation de l'image du concerné (« la Personne ») à titre gracieux **par un Tiers autorisé** par la Marine Nationale et plus généralement par le ministère des Armées (ex : sociétés de production, médias locaux et nationaux etc.) dans les conditions d'exploitation énoncées en page 2.

Je m'oppose à l'exploitation **par un Tiers autorisé** par la Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées (ex : sociétés de production, médias locaux et nationaux etc.) de l'image du concerné (« la Personne ») dans les conditions d'exploitation énoncées en page 2.

Signature obligatoire

à :

le :

Conditions d'exploitation

L'image de la Personne sera utilisée par la Marine nationale et plus généralement le ministère des Armées pour promouvoir l'image du ministère des Armées et de la Marine Nationale en particulier auprès du grand public, dans le cadre de la production et de la représentation d'images fixes (photographies ou extraits de vidéos) ou animées (vidéos) , réalisée dans un but d'information, d'illustration ou artistique de l'école.

Ces images fixes ou animées pourront être exploitées seules et/ou montées et/ou intégrées et/ou associées à d'autres documents et pourront être reproduites, adaptées et communiquées directement ou, le cas échéant par l'intermédiaire d'un Tiers autorisé sur tous supports et selon tous modes d'exploitation connus ou inconnus à ce jour, notamment :

- Dans des revues, journaux, articles, reportages, brochures, affiches, kakémonos, plaquettes, prospectus, dossiers de presse, spots audiovisuels et plus généralement tous documents de communication, institutionnels ou non, sur supports physiques ou sous forme dématérialisée ;
- Sur les applications développées pour une diffusion par téléphonie mobile (Smartphone etc.) et écrans compagnons (tablettes numériques et écrans électroniques) ;
- Sur réseau numériques et tout serveur informatique en vue d'une communication au public par lecture en flux continu (streaming) avec possibilité de téléchargement via tout moyen et tout procédé actuel et futur notamment via les réseaux informatiques (internet, intranet), par téléphonie mobile (Smartphone etc.), écrans compagnons (tablettes numériques, écrans électroniques) ;
- Télévision ;
- Sur réseaux intranet et internet notamment :
 - internet « www.defense.gouv.fr » du ministère des Armées et de l'État en nommage (« gouv.fr »)
 - Le site internet www.colsbleus.fr ;
 - la plateforme vidéo gouvernementale (FIL GOUV – VIDEO) ;
 - dans les espaces éditoriaux internet placés sous la responsabilité du ministère des Armées en général et de la Marine nationale en particulier, notamment dailymotion, youtube, twitter, facebook instagram, et tout autre réseau social géré par le ministères des Armées ou la Marine nationale.
- Foires, forums, séminaires ou congrès.

La présente autorisation est concédée pour dix années à compter de la signature des présentes, pour le monde entier compte tenu de la nature intrinsèquement internationale de l'internet.

La Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées s'engagent à utiliser et à faire utiliser par le Tiers autorisé les images objets de la présente autorisation conformément aux usages prévus ci-dessus.

La personne accepte que son prénom et grade apparaissent à l'occasion des exploitations susvisées.

La Marine nationale et plus généralement le ministère des Armées et le Tiers autorisé disposent d'une liberté totale dans ses choix éditoriaux concernant l'exploitation de l'image (coupes, montages, graphismes) sous réserve du respect de l'image et de la dignité de la Personne et de ses proches.

La Marine nationale et plus généralement le ministère des Armées s'engagent à ne divulguer que les informations personnelles strictement nécessaires à la finalité de l'œuvre et protégeront l'identité de la Personne et de ses proches. Cette même exigence sera demandée par la Marine Nationale et plus généralement par le ministère des Armées au Tiers autorisé.

La Personne autorise la Marine Nationale et plus généralement le ministère des Armées à conserver et utiliser ces images fixes ou animées à des fins d'archivage conformément aux finalités prévues par la présente autorisation.

La présente autorisation est conférée à titre gracieux et sans contrepartie.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Cellule « Incorporation »

Lycée Naval CPGE – Année scolaire : 2024-2025

Classe :

<u>Documents à joindre à cette fiche de renseignements pour les services administratifs</u>	<u>Intégrant le</u> <u>LN</u>	<u>Poursuivant</u> <u>sa scolarité</u>
Relevé d'identité bancaire au nom de l'élève OBLIGATOIREMENT (Si différent N-1 pour SPÉ)	X	X
Copie de la carte vitale (ou attestation) mentionnant le numéro de sécurité sociale de l'élève.	X	
Copie du certificat de participation à la JDC mentionnant le NID.	X	
Copie intégrale de l'acte de naissance (mentionnant la filiation).	X	

NOM (en lettres capitales) :Prénoms :

(Souligner le prénom usuel)

Né(e) le : -----/-----/-----Ville de naissance :Département de naissance :Pays de naissance :**Arrondissement si vous êtes né à Paris, Lyon ou Marseille** :

N° de sécurité sociale : /----/----/----/----/----/----/----/----/----/----/----/----/----

ADRESSE PERSONNELLEAdresse :Code postal :Ville :N° de tél. portable et/ou fixe :**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT**Nom :Prénom :Lien de parenté :Adresse personnelle :Code postal :Ville :N° de tél. portable et/ou fixe :**Activités militaires** : PMM – PMS – RESERVISTE MARINE ou autres armées : -----

(Rayez les mentions inutiles)

(Précisez)

Matricule :

ACCUSÉ DE RECEPTION DU REGLEMENT INTERIEUR
(à retourner au lycée naval)

Nom Prénom de l'élève ou de l'étudiant

.....

Classe

Signature

Précédée de la mention « **vu et pris connaissance le (date)** » du Règlement Intérieur 2024-2025 du Lycée Naval



Nom(s) Prénom(s) du (des) responsable(s) légal (légaux)

Signature(s)

Précédée(s) de la mention « **vu et pris connaissance le (date)** »

(Pour les élèves et étudiants mineurs)

